
S É N A T

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE 1966-1967

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

AFFAIRES CULTURELLES

Mercredi 5 avril 1967. — *Présidence de M. Louis Gros, président.* — En début de séance, M. André Cornu a été désigné vice-président de la commission au poste précédemment occupé par M. Jacques Bordeneuve, élu Député.

Puis le président a donné connaissance à ses collègues d'un programme de travail mis au point par le bureau de la commission.

Ce programme, à réaliser dans les mois à venir, concerne la politique culturelle de la nation et ses moyens juridiques et financiers. Il portera plus particulièrement sur les problèmes de la création artistique, sur le mécénat, l'enseignement artistique, le théâtre et le cinéma, les maisons de la culture, la radiodiffusion, la télévision et le livre.

Le président a ensuite proposé l'organisation de missions d'information dans plusieurs pays d'Europe qui porteraient sur l'objet même du programme de travail de la commission, c'est-à-dire essentiellement sur les moyens juridiques et financiers mis en œuvre par le Gouvernement des pays visités pour mener à bien une politique culturelle.

Les propositions du président ont été acceptées par la commission.